

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 276 | JUIN 2021

Déconfinement

La vie reprend



4

Le centre de dépistage Covid déménage à la Maison intergénérationnelle

5

Des vaccins pour les Gonessiens

8

L'ancien hôpital change de visage



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

Après 18 mois d'attente suite à l'abandon du projet Europacity par le Président de la République, la gare de métro automatique du Triangle de Gonesse a enfin été confirmée par le Premier Ministre. En visite sur le Triangle et à la Fauconnière, Jean Castex a annoncé la création d'une cité scolaire internationale autour de la gare et l'arrivée d'une administration de l'Etat. Ces annonces vous sont détaillées dans un document qui vous a été adressé il y a quelques jours.

Je me réjouis que notre combat ait payé. Nous devons désormais nous mettre au travail avec l'Etat et nos partenaires locaux pour construire ensemble un projet cohérent au service des habitants de Gonesse et de l'Est du Val-d'Oise. Vous avez été des acteurs de la confirmation en affirmant votre soutien à la gare, je souhaite désormais que vous soyez acteurs de la définition de ce projet d'envergure en exprimant vos besoins et vos attentes pour le territoire.

Sur le plan sanitaire, la vaccination s'accélère enfin. La Ville a ouvert avec l'Agence Régionale de Santé un centre de vaccination à la salle Jacques Brel. D'ici la fin du mois de juin, 6000 premières injections seront réalisées dont 3000 réservées aux Gonessiens. Les agents municipaux qui le souhaitent pourront également bénéficier de ces créneaux réservés et ainsi exercer leurs missions au service du public en toute sécurité. C'est une étape nécessaire pour un retour à la vie normale qui se dessine avec la reprise des activités et la réouverture des terrasses. Je remercie les services et les élus qui se sont mobilisés pour ouvrir ce centre qui bénéficiera à tous les Gonessiens.

Fidèlement.



Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

SOMMAIRE

3 / retour sur

4 / dépistage, vaccination

Le centre de dépistage déménage
Des vaccins pour les Gonessiens

6 / actualités

Gonesse, ses parcs
et son patrimoine arboré

8 / urbanisme

L'ancien hôpital change de visage

10 / dossier

Déconfinement : la vie reprend

15 / élections

Tout savoir sur les élections
départementales et régionales

16 / sport

- Les équipements sportifs se modernisent.
- Venez découvrir le Golf de Gonesse !
- Rencontre avec les dirigeants d'associations sportives

18 / actualités

Décès de Marie-Dominique Maisonnier,
ancienne élue à la Jeunesse

20 / J'aime ma ville

22 / culture

Retour sur le projet
Histoires d'art à Gonesse !

23 / culture

Ouverture des inscriptions
aux activités de la Maison des arts

24 / infos pratiques

25 / menus

25 / sortir

30 / tribunes

SPORTS

Vacances de Pâques : du sport pour tous



Les éducateurs sportifs ont investi les différents équipements sportifs installés en extérieur pour proposer aux Gonessiens de tous âges une large palette d'activités physiques. N'hésitez pas surveiller la communication municipale pour participer aux prochaines activités qui seront proposées dans le cadre du dispositif Eté 2021.

COMMÉMORATION

8 mai 1945



Malgré un contexte sanitaire toujours tendu, une cérémonie a été organisée au monument aux morts pour célébrer la victoire des forces alliées contre l'Allemagne nazie. Cette cérémonie a été l'occasion de condamner les horreurs de la guerre, du racisme et du terrorisme tout en rendant hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France.

COMMÉMORATION

Commémoration de l'abolition de l'esclavage



20 ans jour pour jour après la promulgation de la loi dite Taubira qui reconnaît officiellement la traite et l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, s'est déroulée à Gonesse, devant le lycée Renée Cassin, sur le parvis de la commémoration de l'abolition, de l'esclavage la cérémonie annuelle nous invitant à honorer les victimes de ces atrocités.



**CENTRE DE
DÉPISTAGE COVID
DE GONESSE**



LE CENTRE DE DÉPISTAGE COVID A DÉMÉNAGÉ

**à la Maison Intergénérationnelle
Daniel Dabit**



**4 rond-point
des Droits de l'Homme**



**DÉPISTAGE GRATUIT
SANS ORDONNANCE
SANS RENDEZ-VOUS**

DU LUNDI AU SAMEDI

**Tests PCR naso-pharyngés
et salivaires de 9h à 16h**

Tests antigéniques de 14h à 16h

Résultats :

PCR : 48h max

Antigénique : 30 mn max



DES VACCINS POUR LES GONESSIENS !

Un nouveau de centre de vaccination a ouvert ses portes à la salle Jacques Brel. Grâce à 6 week-ends de vaccination, ce ne sont pas moins de 3000 personnes qui seront vaccinées contre le covid.

Dans le but d'accélérer la campagne de vaccination sur notre territoire, les élus de la Villen dont Pascale Rakotozafiarison, maire-adjointe maire-adjointe déléguée à la Solidarité, accompagnés des services mobilisés ont travaillé depuis plusieurs semaines à la mise en place d'un second centre de vaccination à Gonesse.

Le premier week-end de vaccination des 5 et 6 juin a permis d'injecter 1167 doses de vaccin Pfizer aux personnes ayant pris rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent être pris via la plateforme en ligne Doctolib mais également par téléphone. Il est important de savoir que les créneaux disponibles par internet partent très vite.

Cependant, il est important que la mobilisation des élus, des services municipaux et des moyens communaux puissent largement bénéficier aux Gonessiennes et aux Gonessiens. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de réserver des places pour les habitants de Gonesse. Pour bénéficier de ces rendez-vous, il suffit de téléphoner au standard mis à votre disposition au 01 75 41 62 20. Si toutes les rendez-vous ont déjà été attribués, il vous sera proposé d'être inscrit sur une liste d'attente.

Lors de la prise de rendez-vous une seconde date vous sera systématiquement proposée pour l'injection d'une seconde dose 6 semaines après la première.

Attention, depuis lundi 31 mai, les critères de vaccinations ont changé. Il est simplement nécessaire d'être majeur pour prétendre à la vaccination.

LES 4 PROCHAINES DATES RÉSERVÉES AUX PREMIÈRES INJECTIONS

les samedi 5 et dimanche 6 juin
les samedi 12 et dimanche 13 juin

LES 6 JOURS RÉSERVÉS AUX SECONDES INJECTIONS

Les vendredi 9 et samedi 10 juillet
Les vendredi 16 et samedi 17 juillet
Les vendredi 23 et samedi 24 juillet

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez vous connecter sur la plateforme Doctolib en cherchant :

**Centre de vaccination Covid19
- mairie de Gonesse**

Vous êtes gonessien ?

Des créneaux vous sont réservés. Pour obtenir un rendez-vous :

du 01 75 41 62 20

lundi au vendredi de 9 à 17h



Pour vous rendre au centre de vaccination, n'hésitez pas à réserver votre trajet en Go'Bus. C'est simple et gratuit.

Il vous suffit de réserver votre place au plus tard la veille de votre trajet par téléphone au 07 85 95 53 20.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Gonesse : ses parcs

Avec ses parcs et son patrimoine arboré, la ville de Gonesse a déjà été récompensée pour la qualité de son cadre de vie. Elle concourt actuellement pour décrocher la quatrième fleur du label « Villes et villages fleuris ».



Visite imminente du jury du label « Villes et villages fleuris »

Avec trois fleurs à son actif, il n'en manque plus qu'une pour que la ville de Gonesse accède à l'une des plus hautes récompenses décernées par le label « Villes et villages fleuris ». La commune tentera de décrocher sa quatrième fleur à la fin du mois de juin, lors de la visite du jury.

Après s'être classée en première position au rang départemental en 2011, la ville de Gonesse a obtenu sa première fleur au niveau régional en 2012, puis la deuxième en 2013 et enfin la troisième en 2016. Cette ascension a permis à la commune de concourir en 2020 au niveau national pour la quatrième et ultime fleur de ce label qui récompense l'engagement des collectivités pour le cadre de vie de leurs habitants.

Le premier déconfinement à la fin du printemps 2020 n'ayant pas permis d'accueillir le jury dans les meilleures conditions quelques mois plus tard, la

visite a finalement été reportée à l'été 2021. Ce jury, composé de professionnels du secteur du paysage, arpentera ainsi la commune dans la matinée du 29 juin.

Des nouveautés depuis 2016

Au fil de son parcours, le jury aura l'occasion de visiter quelques sites qui n'existaient pas ou qui étaient encore en plein travaux en 2016. Parmi ces nouveautés dans le paysage figurent notamment le parc exotique de la médiathèque de Coulanges (où les plantes venues d'ailleurs ont pris racine), le parc du Vignois (inauguré il y a deux ans) ainsi que le parc de la Patte d'oie, d'une superficie de 80 hectares.

Le dossier de candidature a été envoyé au label à la fin du mois d'avril. Il est consultable sur le site de la ville ou à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les résultats devraient être connus à la fin de l'année 2021.



Le concours « Jardins et balcons fleuris » : un moyen pour les habitants de participer à l'obtention de la quatrième fleur

Entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août prochains, le jury du concours « Jardins et balcons fleuris » sillonnera la ville pour juger

les extérieurs des Gonessiens inscrits, qui feront également partis du paysage lors du passage du jury du label « Villes et villages fleuris ».

Les résultats seront connus à l'automne et les prix (des bons d'achats attribués à tous les participants) seront remis quelques semaines plus tard si la situation sanitaire le permet.

et son patrimoine arboré

Un platane tricentenaire inscrit au concours de l'Arbre de l'année

Une fois par an, le concours « Arbre de l'année » (organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts) distingue un arbre remarquable planté sur le territoire national. Cette année, un platane qui fait partie du paysage gonessien depuis plusieurs centaines d'années est en lice. Il se situe sur les berges du Croult, dans le parc de Coulanges.

L'année dernière, c'est un peuplier noir haut de 40 mètres et d'une circonférence de 11 mètres du village de Boults-sur-Suippe (Marne) qui a remporté le prix du public.



Deux arbres abattus ces dernières semaines dans la commune

Ces derniers temps, l'abattage d'un marronnier de l'allée du Parc et celui d'un érable du parc de la mairie ont suscité de nombreuses réactions indignées sur les réseaux sociaux. Bien que la ville de Gonesse soit consciente qu'il est toujours triste de devoir abattre un arbre, les deux arbres en question devenaient dangereux et la commune se devait de garantir la sécurité des riverains.

Les arbres commençaient en effet à pourrir de l'intérieur et des rafales de vent ou une tempête auraient suffi pour provoquer des dégâts conséquents.

En 2020 et malgré une crise sanitaire sans précédent, plus de 65 arbres ont ainsi été plantés dans la commune alors que 33 avaient été abattus.

L'ancien hôpital change de visage



Vue satellite de la zone actuelle

Désaffecté depuis plusieurs années, le site de l'ancien centre hospitalier de Gonesse est sur le point d'être transformé. Dans quelques mois, l'ancien bâtiment disparaîtra du paysage pour laisser place à des logements neufs et à un nouveau parc dont les travaux seront achevés en 2025.

Construit à la fin des années 1960, les locaux de l'ancien hôpital de Gonesse ont été vidés en 2016, après la construction du nouveau bâtiment plus spacieux et mieux équipé pour soigner les patients dans de meilleures conditions.

Quelques mois plus tard, la ville de Gonesse s'est rapprochée de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour redonner vie à cet espace de 4,5 hectares.



Vue aérienne du projet

Un nouveau grand parc en cœur de ville

Après des études pré-opérationnelles pour estimer les coûts de déconstruction, de désamiantage et de dépollution, une réflexion a été menée entre la Ville et l'EPFIF pour imaginer un nouveau projet urbain.

En tout, pas moins de 20 candidats ont participé à un appel à projets lancé en 2018 et quatre ont été invités par la suite à présenter une offre complète. Finalement, au mois de juin dernier, c'est le projet du groupe Pichet qui a été retenu par la Ville, l'EPFIF et le Centre hospitalier.

Une grande partie du projet sera consacrée aux espaces paysagers. Un nouveau parc de 2,4 hectares poussera ainsi sur le site de l'ancien hôpital et pas moins de 250 nouveaux arbres y seront plantés.



De larges allées verdoyantes permettront de sillonner l'espace qui sera réaménagé pour les piétons. Au coeur de ce nouvel îlot un vestige de l'ancien hopital sera conservé et transformé en belvedere où chacun pourra se retrouver pour faire une pause et profiter du cadre.

Façade de la résidence sénior



350 nouveaux logements

Plusieurs centaines de nouveaux logements seront construits aux abords de ce parc. Le projet du groupe Pichet envisage ainsi d'y installer :

- 150 logements familiaux
- 100 logements séniors
- 100 appartements en résidence de tourisme

Le projet a d'ores et déjà été présenté à l'Architecte des Bâtiments de France et au Centre d'information sur le bruit (CidB).

La signature de l'acte définitif devrait intervenir au début de l'été, ce qui marquera le début des travaux de démolition. Ils dureront environ 12 à 14 mois. Les terrains seront ensuite vendus après la modification du Plan Local d'Urbanisme courant 2023 et les travaux débuteront dans la foulée pour s'achever en 2025.

AVANT



Rue Bernard Février

APRÈS



DÉCONFINEMENT : La vie reprend



À Gonesse comme partout en France, la vie reprend grâce aux paliers de déconfinement décidés par le Gouvernement. Retrouvez dans les pages qui suivent la reprise des activités et des services de votre ville.

L'Éducation et l'Enfance

Pour l'instant, l'Éducation nationale n'a pas encore proposé de nouveau protocole sanitaire pour les lieux fréquentés par les enfants (écoles, sites de restauration scolaire, ludothèques, centres de loisirs...). Le protocole sanitaire en vigueur depuis plusieurs semaines, qui limite le brassage des élèves ainsi que l'accès aux sites de restauration scolaire, reste donc en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

La Jeunesse

Jusqu'à la fin juin, les jeunes Gonessiens de 16 à 25 ans peuvent de nouveau investir les « espaces jeunes » de la commune de 16h et 20h. Celui de la maison des habitants Ingrid Bétancourt sera ouvert le lundi et celui de la maison des habitants Louis Aragon le mercredi. Au programme : espace détente, jeux de société, tennis de table, baby-foot

LA CULTURE

Depuis le 19 mai, la culture se déconfinement progressivement. À partir du 9 juin, des spectacles ou autres festivités (comme la Fête de la musique) pourront ainsi être organisés en extérieur ou dans les salles de spectacle avec des publics assis en respectant une jauge de 65%.

Le port du masque restera obligatoire. Les buvettes et autres buffets seront toujours interdits pour éviter la propagation du virus.

Le cinéma

Depuis le 19 mai dernier, le cinéma Jacques Prévert a rouvert ses portes avec une jauge de 35% (75 places maximum) et un protocole sanitaire strict. Voici les deux prochaines étapes de la réouverture du cinéma.

À PARTIR DU 9 JUIN

- Jauge à 65% de la capacité de la salle (soit 140 places maximum)
- Un fauteuil libre entre chaque spectateur individuel ou chaque groupe de 6 spectateurs maximum
- Couvre-feu à 23h permettant une dernière séance à 20h ou 20h30

À PARTIR DU 30 JUIN

- Accueil au maximum de la capacité du cinéma
- Levée du couvre-feu

À PARTIR DU 30 JUIN

- Pour permettre aux habitants de profiter de leur cinéma après une longue fermeture, le cinéma restera exceptionnellement ouvert tout l'été cette année.

Pendant toutes ces étapes du déconfinement, le port du masque restera recommandé pour les enfants de plus de 6 ans et obligatoire pour les plus de 11 ans et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Un marquage au sol sera toujours présent afin que les spectateurs puissent respecter un sens de circulation.

Retrouvez la programmation du cinéma Jacques Prévert sur sa page Facebook ou sur le site <http://cineprevert.blogspot.com/>

Des médiathèques toujours ouvertes en accès libre !

Retour des animations le 1^{er} juin :

- Fauteuils audio, switch et PS4, espace TV
- Festival Livre comme l'air du 25 mai au 15 juillet avec des ateliers Pop-Up les 2 et 16 juin
- Rencontre d'auteur le 12 juin avec Bruno Jacquin

Dès le 1^{er} juillet

- Fin des jauges dans le respect des gestes barrières.
- Reprise de toutes les animations d'été



DÉCONFINEMENT : La vie reprend



Le Centre de ressources en histoire de l'Éducation

Le Centre de ressources en histoire de l'Éducation a rouvert ses portes le mercredi 19 mai comme tous les autres lieux de culture. Il accueille depuis les visiteurs (10 maximum) du lundi au vendredi de 9h à 17h, sur réservation, que ce soit pour de simples visites ou pour participer à des ateliers.

Pour connaître les ateliers et les visites thématiques proposées actuellement, contactez le Centre de ressources au 01 34 45 97 67 ou à l'adresse centrederessources@mairie-gonesse.fr.

Les maisons des habitants

Les Maisons des habitants peuvent de nouveau accueillir leur public depuis le 19 mars dernier et toutes les activités qui y étaient autrefois organisées ont pu reprendre. Les sorties et les activités associatives sont également autorisées, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Pour connaître le détail de la programmation, il est conseillé de se rapprocher directement des Maisons des habitants.

La Maison des arts

Depuis la mi-mars, certains cours en présentiel ont repris à la Maison des arts. À partir du 9 juin prochain, le protocole sera une nouvelle fois assoupli :

- La danse pour les individus de plus de 18 ans pourra reprendre, sans contact et sans dépasser une jauge de 35% de la capacité d'accueil
- L'art lyrique pourra être pratiqué de manière individuelle
- Les comédiens de plus de 18 ans pourront reprendre les cours de théâtre.

Plus de renseignements à la page 23 du Gonesseien ou auprès de la Maison des arts au 01 77 80 93 04



La Micro-Folie

Comme le Centre de ressources en histoire de l'Éducation et le cinéma, la Micro-Folie a pu rouvrir ses portes le 19 mai dernier. Des animations sont de nouveau proposées au musée numérique et deux sorties pour admirer « Napoléon l'Exposition » à la Vilette seront organisées au cours du mois de juin.

Les groupes scolaires qui souhaitent visiter le musée ou participer aux activités peuvent s'inscrire en ligne sur le site <http://reservation.micro-folies.com/>. Quant aux particuliers, ils sont invités à appeler la structure pour réserver.

Plus d'informations au 01 77 80 92 99





LE SPORT, UNE REPRISE EN DEUX TEMPS

À partir du 9 juin Réouverture des équipements sportifs

- Pour les mineurs, les personnes à handicap reconnues MDPH et les détenteurs d'une prescription médicale d'activité physique adaptée (APA)

Pratique avec ou sans contact autorisée à l'extérieur et à l'intérieur dans le respect des protocoles

- Pour les majeurs

Pratique avec contact autorisée en extérieur et sans contact en intérieur

Rassemblements de 10 personnes maximum pour les pratiques individuelles, 25 (sur la voie publique) pour les activités encadrées

À partir du 30 juin

- Pour les majeurs

Pratique avec contact autorisée en intérieur dans le respect des protocoles

Plus de limitations des rassemblements

Plus de précisions auprès de la direction des Sports au 01 34 45 10 69

DÉCONFINEMENT :

Le retour du « Dispositif été »

Cet été et pour la deuxième année consécutive, le « Dispositif été » (mêlant soutien scolaire et activités ludiques) remplacera les Quartiers d'été. Comme l'année dernière, l'ensemble du programme sera entièrement gratuit.

Avec 391 élèves du CP à la troisième présents pendant les matinées de soutien scolaire et pas moins de 700 jeunes participant aux activités de l'après-midi, le « Dispositif été » organisé dans 23 points de la commune avait connu un franc succès l'année dernière auprès des Gonesseiens. Fort de cette réussite, le dispositif sera reconduit cette année du 12 juillet au 27 août.

Matinées éducatives

Comme l'année dernière, les matinées (de 9h30 à 12h) seront consacrées au soutien scolaire pour les élèves de la classe de CP au CM2.

- Pour les enfants d'élémentaire, ces sessions seront ouvertes pendant toute la durée du Dispositif été
- Les collégiens pourront s'y rendre du 12 au 23 juillet, puis du 16 au 27 août.

Quatre écoles de la commune, les trois maisons des habitants et la Maison des arts accueilleront les élèves par groupes de 24 divisés en demi-groupes, qui alterneront entre soutien scolaire et accompagnement éducatif au cours de la matinée. Le soutien sera assuré par des étudiants diplômés recrutés par la Ville ainsi que par des enseignants. Quant à l'accompagnement éducatif, il sera pris en charge par les services municipaux ou des prestataires extérieurs. L'inscription à ces matinées s'effectuera pour la semaine ou pour la quinzaine.

Après-midis détente

Pour que les vacances d'été restent une période de détente et de découverte, un éventail d'activités sportives, culturelles ou ludiques sera organisé tous les après-midis de 14h à 17h. Elles seront mises en place par les services municipaux, les associations de la ville ou par des prestataires extérieurs, dont ceux qui participent habituellement aux Quartiers d'été.

Pour les élèves âgés de 6 à 16 ans : ceux qui participeront aux matinées de soutien scolaire pourront s'inscrire aux activités de l'après-midi s'ils le souhaitent

Pour les jeunes de 16 à 25 ans : les plus âgés, qui ne seront pas pris en charge dans le cadre du soutien scolaire, auront droit à un programme spécifique d'activités. Elles seront parfois prolongées jusqu'à 21h.



Toutes les activités du « Dispositif été » seront entièrement gratuites. L'inscription sera obligatoire pour respecter les jauges et limiter ainsi les risques de propagation du virus.

Les inscriptions s'effectueront à partir du 28 juin dans les lieux suivants :

Maison des habitants Marc Sangnier
Place Marc Sangnier
Tél. : 01 75 41 62 10

Maison des habitants Louis Aragon
20 bis avenue François Mitterrand
Tél. : 01 77 80 92 99

Maison des habitants Ingrid Bétancourt
51 avenue des Jasmins
Tél. : 01 30 11 24 70

Pôle Population Éducation et Solidarité
1 avenue Pierre Salvi
Tél. : 01 30 11 19 75

Tout savoir sur les élections départementales et régionales

Les élections régionales et départementales (autrefois appelées « cantonales ») auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Voici tout ce qu'il faut savoir sur ces dernières élections avant la présidentielle de 2022.

Qui élit-on ?

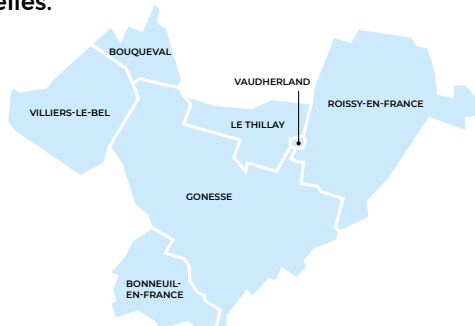
Les 45 millions d'électeurs appelés aux urnes voteront pour deux scrutins chaque dimanche d'élection : pour élire leurs conseillers régionaux (qui siègeront au Conseil régional d'Île-de-France) et pour choisir leurs conseillers départementaux (qui feront partie du Conseil départemental). Ils siègeront pour une durée de 6 ans.



Quel est le mode de scrutin ?

Pour les élections régionales

Les électeurs sont appelés à voter pour une liste. Les sièges du Conseil régional (il y en a 209 en Île-de-France) sont ensuite attribués à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues pour chacune d'entre elles.



Pour les élections départementales

Les électeurs doivent élire un binôme qui représentera leur canton au Conseil départemental. Le canton dont fait partie Gonesse comprend également les villes de Villiers-le-Bel, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Le Thillay, Roissy-en-France et Vaudherland (voir carte ci-dessus).

Sept listes sont en lice. Pour remporter le scrutin au premier tour, le binôme vainqueur doit obtenir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Autrement, un second tour sera organisé.

Le bureau n°7 déménage à l'école Charles Péguy

Comme l'année dernière lors de l'élection municipale, le bureau de vote n°7 sera installé dans l'enceinte de l'école Charles Péguy pour des raisons sanitaires et non à la maison des habitants Ingrid Bétancourt, comme cela est indiqué sur votre carte électorale.

Comment vote-t-on ?

Pour voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales et de se rendre à son bureau de vote muni de sa carte d'identité et de ses bulletins de vote, qui seront envoyés par courrier.

Afin que les électeurs puissent participer aux deux scrutins, un sens de circulation sera déterminé dans tous les bureaux de vote.

Quelles sont les règles sanitaires mises en place ?

Les règles dans les bureaux de vote resteront les mêmes que l'année dernière, au début de la crise sanitaire.

Le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des électeurs à l'entrée et à la sortie. Une jauge de trois électeurs devra être respectée. Il est également conseillé d'apporter son propre stylo pour signer les listes d'émargement.

Comment faire ma procuration ?

En raison de la crise du Covid-19, les procédures pour voter par procuration ont été simplifiées. Chaque électeur peut désormais :

- Faire sa procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité
- Disposer de deux procurations.

Les équipements sportifs se modernisent

Le projet sportif municipal fait la part belle à la création de nouveaux équipements sportifs ainsi qu'à la modernisation de ceux qui existent déjà. L'objectif est de s'adapter aux nouvelles pratiques et aux nouveaux besoins des sportifs Gonessiens.



Création d'un terrain de basket 3x3 en accès libre

Le plateau sportif situé à l'extérieur du complexe sportif Colette Besson a été modernisé par l'aménagement d'un terrain de basket 3x3.

Il sera homologué par la Fédération Française de Basket-ball.

La Direction des Sports et l'Entente Val d'Oise Basket ont prévu d'y organiser régulièrement des tournois.

Cet équipement est en accès libre.



Entretien annuel des courts de tennis en terre battue

Comme chaque année à cette période, les courts de tennis en terre battue ont fait l'objet d'une grosse opération d'entretien, pour le plus grand plaisir des joueurs qui en profiteront durant les beaux jours.

La qualité des terrains de la commune a permis à l'association Tennis Club de Gonesse de bénéficier du label « Roland Garros » décerné par la Fédération Française de Tennis. Seuls 100 clubs en France disposent de ce label.



Les travaux de réhabilitation du stade se poursuivent

Après le bâtiment qui accueille les vestiaires et les locaux associatifs, les travaux de réhabilitation du stade Eugène Cognevaut se poursuivent avec la construction du terrain de football en gazon synthétique et des équipements d'athlétisme.

La préparation du fond de forme (la surface du sol après terrassement) est maintenant achevée et les entreprises vont pouvoir s'atteler à la construction du terrain dont la livraison est prévue avant la fin de l'été 2021.

Construction de terrains de pétanque supplémentaires

L'association Gonesse Pétanque va très bientôt profiter d'un boulodrome supplémentaire de 10 terrains répondant aux critères d'homologation fédérale. Ces terrains seront situés dans l'enceinte du stade E. Cognevaut.



Venez découvrir le Golf de Gonesse !

Le nombre et la variété des équipements sportifs présents sur le territoire de la commune offrent aux Gonessiens de nombreux choix. Parmi ces équipements sportifs, le Golf de Gonesse reste encore méconnu de la plupart des habitants. Voici le calendrier des animations qui vous permettra de découvrir ce lieu.

Le Golf de Gonesse est un équipement sportif majeur de notre commune. Pourtant la pratique du golf mériterait de gagner en popularité auprès des Gonessiennes et des Gonessiens.

Afin de faire découvrir cet équipement aux Gonessiens, le gestionnaire du Golf propose un programme d'initiations gratuites et des journées portes ouvertes.

Programme du mois de juin :

- 1^{er} juin** "Golf pour enfant"- atelier de jeu 1h (17h- 18h)
- 6 juin** Initiation gratuite 1h (13h- 14h)
- 6 juin** Initiation gratuite 1h "Golf en famille" (15h- 17h)
- 13 juin** Initiation gratuite 1h (13h- 14h)
- 13 juin** Initiation gratuite 1h "Golf pour les séniors" (15h- 16h)
- 20 juin** Initiation gratuite 1h (13h- 14h)
- 20 juin** Initiation gratuite 1h spéciale dames "Golf féminin" (15h- 16h)
- 27 juin** Journée PORTE OUVERTE

Informations et renseignements : 01 39 87 02 70

Rencontre avec les dirigeants d'associations sportives

À l'initiative de la Ville, plusieurs dirigeants d'associations sportives locales se sont réunis pour échanger autour de la question du bénévolat et sur l'élaboration d'une charte de bonne conduite des parents.

Le 17 avril dernier, invités par Florent Roucan, maire adjoint délégué aux Sports et Pascale Rakotozafiarison, maire-adjointe déléguée à la Solidarité et à la Santé, des dirigeants d'associations sportives ont été conviés à participer à une réunion de réflexion portant sur la question du bénévolat sportif et sur l'implication des parents dans la vie des clubs.

Le rôle des bénévoles

Sans bénévoles, la vie associative n'existerait pas. C'est ainsi qu'à Gonesse, l'accompagnement du bénévolat sportif constitue un axe important du projet sportif municipal. Le groupe de travail a évoqué l'adoption de mesures destinées à valoriser l'engagement associatif : l'objectif est de maintenir le bon fonctionnement du monde sportif local et d'envisager la création d'un « club des bénévoles ». Celui-ci réunirait des volontaires disponibles lors de l'organisation d'événements sportifs. Un appel à volontariat sera publié dans un prochain numéro du Gonesisien.

Les devoirs des parents

Les parents sont également des acteurs à part entière dans la vie des clubs : leur aide est nécessaire, voire indispensable à l'organisation des activités



associatives. Le groupe de travail s'est fixé comme objectif d'élaborer une « charte de bonne conduite des parents » qui serait annexée au règlement intérieur de toutes les associations sportives gonessiennes dès la prochaine saison sportive.

Le projet de création d'un « contrat-bénévole » a été évoqué par les deux élus présents, dont les contours pourraient aller jusqu'à la prise en charge partielle ou totale du coût de l'adhésion d'un enfant (sous conditions à définir) avec en contrepartie l'engagement d'un des parents de s'impliquer dans la vie de l'association.

Décès de Marie-Dominique Maisonnier, ancienne élue à la Jeunesse

Marie-Dominique Maisonnier, ancienne maire-adjointe déléguée à la Jeunesse qui s'est illustrée pendant plusieurs années par son engagement infailible auprès des Gonessiens de tous âges, s'est éteinte au début du mois d'avril des suites d'une maladie foudroyante. Un hommage lui a été rendu lors de la séance du Conseil municipal du 3 mai.

Gonessienne d'adoption, Marie-Dominique Maisonnier n'avait qu'une vingtaine d'années lorsqu'elle s'est engagée dans la vie politique locale.

Après avoir œuvré dans l'opposition au sein du Conseil municipal pendant quelques années, c'est tout naturellement que cette enseignante passionnée est devenue maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et à la citoyenneté à partir de 1995 lors de l'élection de Jean-Pierre Blazy.

Pendant les années qui ont suivi, elle a notamment contribué à la mise en place d'une structure sportive et a développé des actions de prévention dans le but de rétablir le dialogue entre les jeunes et les policiers.

Un engagement sans faille

Ne s'arrêtant pas à sa délégation, Marie-Dominique Maisonnier s'est aussi illustrée par son implication dans les quartiers (tout particulièrement aux Marronniers où elle enseignait), et dans les centres socioculturels : c'est à son initiative que des ateliers de cuisine et de couture y ont été organisés pour tous les habitants. « *Ce sont des facteurs d'intégration permettant aux individus d'être valorisés dans ce qu'ils savent faire* », expliquait-elle lors d'un Conseil municipal.

Son engagement - doublé d'un caractère bien trempé - dans la politique locale, auprès des enfants qui ont fréquenté les bancs de l'école Charles Péguy ou ceux de la paroisse, auront marqué des générations de Gonessiens au fil des années.

Mère de deux enfants et grand-mère depuis plusieurs années, Marie-Dominique Maisonnier est décédée le 3 avril dernier à l'âge de 63 ans.



Jean-Pierre BLAZY

Maire

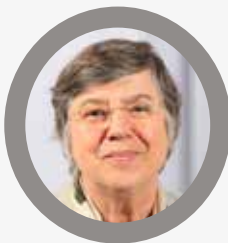
Nous nous sommes rencontrés à la fin des années 70, période que je qualifierai de 'conquête du pouvoir par la gauche'. Nous avons alors le sentiment que de nombreux progrès sociaux étaient possibles en France et qu'il était de notre devoir de militer pour qu'ils adviennent enfin.

C'étaient des années militantes, vraiment. Nous avons partagé des moments forts.

Son énergie et sa détermination servaient également la ville de Gonesse à laquelle elle était tant attachée. Dans les années 80, nous étions tous deux parmi les élus de l'opposition.

Il y avait aussi son engagement en tant qu'institutrice, à une période où les enseignants avaient une véritable réflexion quant à l'évolution du système éducatif.

Marie-Dominique était une femme libre et indépendante faisant fi des pressions sociales et du "qu'en dira-t-on". Avec elle, Gonesse perd une femme d'une grande valeur. Mes pensées vont à ses deux fils en toute amitié.



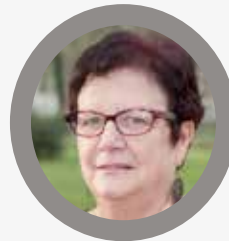
Vivianne GRIS

Adjointe au maire
de 1995 à 2020

“ L’un des souvenirs les plus marquants que je garde de Marie-Dominique : c’était en 1982. Elle était enceinte jusqu’aux yeux mais elle distribuait malgré tout les tracts pour la campagne électorale. Elle était très impliquée, très engagée dans tout ce qu’elle entreprenait, elle ne savait pas faire les choses à moitié.

Elle était aussi passionnée par son travail d’institutrice et par les enfants en général. En plus de ses heures passées à l’école, elle s’était aussi investie au sein de la paroisse et s’occupait de l’éducation religieuse des enfants. Devenir grand-mère avait été une étape merveilleuse de sa vie.

C’était une personne très attachante et beaucoup de personnes se sont rendues à ses funérailles. C’était quelqu’un qui ne pouvait pas vous laisser indifférent ! ”



Mercedes MURCIA

Conseillère municipale
de 2007 à 2020

“ Nous avons été collègues puis nous avons été élèves ensemble. C’était une femme qui avait du tempérament, qui était très active et qui fourmillait d’idées.

Lorsqu’elle était institutrice à l’école Charles Péguy, j’y étais directrice et je me souviens d’une personne qui adorait son métier et l’éducation. Je garde un très bon souvenir de cette période passée avec elle.

Dans le cadre de son engagement, au cours de la mandature pendant laquelle nous avons été élèves toutes les deux, elle animait les Conseils de tous les quartiers avec énormément d’enthousiasme. Après toutes ces années d’engagement pour sa ville, elle était connue de tous. ”

Les ordures ménagères collectées une fois par semaine dans les secteurs pavillonnaires



Depuis le 1^{er} juin, le Sigidurs (Syndicat intercommunal chargé de la gestion des déchets) a mis en place un nouveau calendrier de collecte des ordures.

Le principal changement réside dans la suppression d'une tournée de collecte des ordures ménagères dans les secteurs pavillonnaires de la ville. Explication.

Qu'est-ce que le Sigidurs ?

Le sigidurs le syndicat intercommunal chargé de la gestion et du traitement des déchets. Il exerce sa mission pour plusieurs communes afin d'optimiser le fonctionnement et les coûts par mutualisation des moyens. Le Sigidurs couvre 59 communes (dont Gonesse fait partie) entre le Val d'Oise et la Seine-et-Marne.

Des moyens supplémentaires pour mieux trier nos déchets

Chaque année, des millions de tonnes de déchets ne sont pas triés et doivent être incinérées ou enterrées, provoquant une augmentation de la pollution de l'air et des sols. Alors que la biodiversité diminue rapidement et que la pollution provoque en France 48 000 décès par an, il devient urgent de repenser progressivement nos modes de consommation et le traitement de nos déchets. Ce traitement commence chez vous, dès lors que vous jetez quelque chose dans votre poubelle.

Depuis plusieurs années, le Sigidurs a lancé un vaste programme dont le but est de réduire la part des ordures ménagères non recyclables.

Ce programme a débuté avec la mise en place de nouveaux moyens pour évacuer les déchets :

- Des composteurs ont été installés dans le but de transformer en compost les déchets organiques
- Des bornes enterrées ont été installées dans certains quartiers pour accueillir les déchets recyclables tels que le verre ou les emballages.
- Un nouveau bac de collecte a été mis en place pour ramasser les déchets verts en porte à porte. Avec ces bacs ont également été distribués des livrets permettant de rappeler les bonnes consignes de tri à respecter.



Une réduction nécessaire de nos ordures ménagères

La prise de conscience écologique et le nécessaire changement dans les pratiques s'est accompagné d'une augmentation des coûts de traitement des déchets. Alors qu'avant la plupart étaient jetés ou incinérés, les entreprises de traitement sont désormais soumises à de nombreuses règles environnementales pour permettre le recyclage et diminuer autant que possible la pollution. Plutôt qu'un ramassage classique néfaste à l'environnement, les 59 communes du Sigidurs ont fait le choix de multiplier les moyens proposés pour évacuer les déchets et diminuer la part des déchets dévolues au bac d'ordures ménagères. C'est un effort à fournir car ces ordures ménagères ne sont pas triées dans le parcours de leur traitement.

Une réorganisation qui concerne de nombreuses communes

Gonesse n'est pas la seule ville qui connaît des modifications dans l'organisation de la collecte des déchets. La réduction du nombre de passages pour collecter les ordures ménagères a été décidée en 2018 par l'ensemble des communes du Sigidurs et se déploie progressivement.

Cette réorganisation poursuit un double but : améliorer le service public de ramassage des déchets tout en maîtrisant les coûts qui, concernant le traitement des déchets, sont en augmentation constante du fait des nouvelles normes environnementales.

Enfin, il est important de noter que cette réforme du calendrier concerne des zones identifiées après une enquête du Sigidurs sur les besoins et le nombre d'habitants.

Ce sont essentiellement des zones pavillonnaires dans lesquelles les habitants ont déjà fourni un effort de réduction de leurs déchets et qui doit permettre de modifier la fréquence de ramassage sans impacts négatifs sur l'hygiène et l'environnement qui restent les priorités.



Malika CAUMONT

adjointe au maire déléguée à l'Éducation et à la réussite scolaire
Vice-présidente du Sigidurs

La question du traitement de nos déchets est de plus en plus préoccupante. Depuis 2010, le Grenelle de l'environnement a fixé un cap : il est urgent de trouver des solutions pour réduire le volume de nos déchets et bien mieux les trier. Le Sigidurs dont je suis vice-présidente est justement là pour accompagner les habitants et trouver avec eux des solutions qui permettront d'éviter le pire demain. Une prise de conscience est déjà amorcée, j'en veux pour preuve une baisse du volume annuel par habitant qui est passé de 468kg à 412kg entre 2010 et 2020. Malgré tout, cette baisse encourageante n'est pas suffisante.

Les exigences environnementales se renforcent sans cesse et le traitement de nos déchets coûte de plus en plus cher. La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a triplé en quelques années à cause de cela. Il faut bien comprendre que ce traitement a un coût. Et ce coût, nous le payons tous, ensemble, au travers de nos impôts. Si nous voulons alléger la pression fiscale sur notre portefeuille et améliorer notre empreinte environnementale, chacun de nous doit veiller à trier autant que possible ou encore avoir recours à la déchetterie dont l'accès est gratuit pour tous les habitants.

Enfin, sur cette question, j'ai bien conscience qu'il puisse exister des réticences liées au changement de notre quotidien. Pour autant, j'invite chacun à se saisir des enjeux environnementaux qui nous attendent demain et pour lesquels le rôle de chacun déterminera l'avenir de tous.





Retour sur le projet HISTOIRES D'ART À GONESSE !

Depuis mars 2017, 313 activités Histoires d'art à Gonesse ont été proposées aux habitants dans le cadre du jumelage de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais et de la ville de Gonesse.

Six saisons thématiques autour du *Portrait*, de *l'Objet*, du *Paysage*, de la *Conquête*, du *Mouvement* et de la *Couleur* dans l'art ont comptabilisées 2 476 participations à des ateliers de découvertes artistiques et d'initiation à l'histoire de l'art : soit une quinzaine d'artistes intervenants et des visites au Grand Palais, au musée national de la Renaissance-Château d'Écouen, au musée d'Orsay ou encore au musée Guimet.

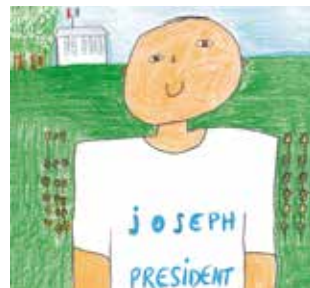
Un grand évènement de restitution des 5 années de jumelage a été pensé par l'équipe de la Rmn-Grand Palais en collaboration avec la ville de Gonesse.



Une exposition dans la ville

Une exposition de 60 affiches réalisées à partir des créations des participants au cours des 6 saisons d'*Histoires d'art à Gonesse* sera présentée dans toute la ville à partir du 21 juin.

Retrouvez vos créations sur les grilles de la médiathèque de Coulanges, des écoles de la rue Claret, de la maison des habitants Ingrid Betancourt, de l'école élémentaire Roger Salengro, de la maison des habitants Marc Sangnier et de la Maison Intergénérationnelle !



L'aventure se poursuit sous la forme... d'un parcours artistique

Un parcours artistique sera installé à Gonesse pendant l'été. Composé de 5 œuvres commandées à des artistes et des stations de médiation en lien avec les 6 thématiques d'*Histoires d'art à Gonesse*, il dialoguera avec le patrimoine historique, bâti, naturel et immatériel de la ville. Tous les artistes travailleront en collaboration avec les habitants dans le cadre d'ateliers programmés entre juin et septembre dans les quartiers des Marronniers, de Saint-Blin, du centre-ville et de la Fauconnière.

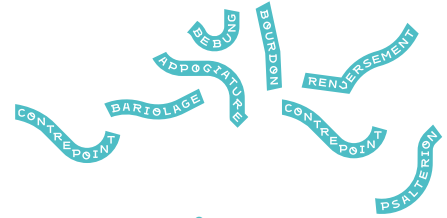
Inauguration du parcours lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine, les 18 et 19 septembre 2021.



Découvrez le projet de fresque et participez à la création d'une sculpture gigantesque : plus d'information en page 26



Ouverture des inscriptions aux activités de la Maison des arts



Il est déjà temps de choisir l'activité artistique que vous pratiquerez à la Maison des arts la rentrée prochaine : courant juin, les inscriptions seront en effet ouvertes.

Après plusieurs mois de fermeture, l'équipe pédagogique de la Maison des arts est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle année artistiquement riche et épanouissante.

Les inscriptions auront lieu au cours du mois de juin :

- ▶ **Pour les réinscriptions :**
du 31 mai au 28 juin
- ▶ **Pour les nouvelles inscriptions :**
le 19 juin (de 10h à 17h30),
le 22 et le 29 juin (de 16h à 20h)

Ces inscriptions ou réinscriptions peuvent se faire en ligne **sur le site de la ville** (onglet Centres socioculturels - Culture - Sports - Associations/ Culture/École municipale de musique, danse, théâtre et arts plastiques/S'inscrire) ou **sur rendez-vous à la Maison des arts.**

Ces inscriptions sur place seront l'occasion de rencontrer les professeurs ainsi que l'équipe administrative de l'établissement, qui sauront vous renseigner sur les nouvelles propositions de la saison 2021-2022 :

- La danse contemporaine (à partir de 5 ans)
- Chants et musiques actuelles (cours collectifs ou individuels)

Les musiciens et groupes amateurs de la Maison des arts seront également présents pour vous expliquer le dispositif d'accompagnement de projet portant sur les musiques actuelles et les cultures urbaines mis en place par l'établissement.



Pour rappel, la Maison des arts, c'est :

- un choix large de pratiques artistiques : plus de 20 disciplines
- des parcours adaptés aux différents publics de 3 à 99 ans...
- une équipe pédagogique de qualité : 26 artistes-enseignants
- des modalités d'enseignement variées : cours hebdomadaires, bimensuels, mensuels, des sessions, des séances personnalisées...
- des dispositifs de découverte et de sensibilisation
- un centre de ressources des pratiques en amateur (accompagnement de groupes, de chorales, d'artistes...).



Pour les prises de RDV, vous pouvez contacter le secrétariat :
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h
au 01 77 80 93 04

NAISSANCES

2 avril : IZOURDENE Aksil

11 avril : AIT BEN HAMOU Kenzi

DÉCÈS

19 mars : ARTIGNY Alex

24 mars : MERLIN née MAJASTRE
Nadine

3 avril : MAISONNIER née BIANCHI
Marie-Dominique

5 avril : KACEL née ADJAOUD Farida

5 avril : LUKOWSKI née BORDET
Marguerite

5 avril : SÉNAC Michèle

6 avril : TOURÉ Aïsha

8 avril : REVEL Serge

10 avril : FKARI Mohammed

10 avril : SPASARIS Michel

19 avril : DIALLO Adama

21 avril : TAFNA Teddy

22 avril : MAHAUT Jacques

22 avril : WEEGER née BEN SADDOUN
Colette

25 avril : CHHUN née KONG Aun

28 avril : FRÈRE née PEYROUNY
Janine

association

Début des préparatifs pour le 60^{ème} anniversaire des Ballets du Val-d'Oise

Cette année, au mois d'octobre, les Ballets du Val-d'Oise célèbreront leur 60^{ème} anniversaire.

À cette occasion et si la situation sanitaire le permet, plusieurs événements seront mis en place. Si vous faites ou avez fait partie de l'association, vous êtes ainsi invités à envoyer un témoignage ou un souvenir.

Deux grandes représentations seront également proposées en octobre. Pour préparer ces spectacles, les Ballets du Val-d'Oise sont à la recherche de garçons à partir de 13 ans et de messieurs pour certains tableaux.

Tél. 06 03 91 44 98

feutryb@orange.fr – balletsduvaldoise.free.fr

association



RC Gonesse : des sessions de découverte pour les filles de 4 à 10 ans

Les jeunes filles qui envisagent de faire du football à la rentrée prochaine peuvent s'essayer à cette discipline avant de s'inscrire. Tout au long du mois de juin, des sessions de découverte seront organisées par le RC Gonesse. Elles se tiendront au stade Eugène Cognevaut tous les mercredis et samedis du mois. L'inscription n'est pas nécessaire.

Le mercredi

Pour les filles de 4, 5, 6 et 7 ans : de 13h30 à 15h

Pour les filles de 8, 9 et 10 ans : de 15h30 à 17h

Le samedi

Pour les filles de 4 à 10 ans : de 10h15 à 12h

Renseignements au 06 72 38 05 02

urbanisme

Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) : donnez votre avis

Le Règlement Local de Publicité (RLP), qui encadre l'implantation des publicités et des enseignes dans la commune, est actuellement en révision. L'objectif est de le repenser de manière à limiter la pollution visuelle tout en respectant les évolutions du cadre législatif.

Pour que la prochaine version du RLP corresponde aux attentes des habitants, un registre de

concertation a été ouvert et les remarques peuvent être transmises par courriel à l'adresse revisionrlp@mairie-gonesse.fr ou par écrit en écrivant à Monsieur le Maire ou dans le registre tenu à la Direction de l'Urbanisme (4 place Général de Gaulle).

En attendant l'approbation du nouveau RLP, une exposition est installée au Pôle Population

Éducation et Solidarité (PPES) et dans le hall du bâtiment administratif situé place du général de Gaulle. Une page d'actualité (rubrique Cadre de vie / Demander l'installation d'une publicité, enseigne ou pré-enseigne / Révision du Règlement Local de Publicité (RLP)) est également en ligne sur le site de la ville pour suivre toutes les évolutions du dossier.

solidarité

Le centre hospitalier de Gonesse recrute des familles d'accueil

Le service d'Accueil Familial Thérapeutique (spécialisé en psychiatre adulte) de l'Hôpital de Gonesse est actuellement à la recherche de familles d'accueil pour accueillir un patient. En contrepartie, une rémunération d'environ 30 000 euros par an (avec droit aux congés payés) est proposée.

L'accueillant doit être titulaire du permis de conduire et disposer d'une chambre pour le patient. Des formations seront proposées.

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de l'AFT au 01 34 53 20 89 ou à l'adresse aft@ch-gonesse.fr



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 7 JUIN

Salade de haricots verts vinaigrette à l'échalote

Pavé de poisson mariné au thym
Escalope de porc à la tomate

Boulogour **BIO** et jus

Camembert

Poire allongée **BIO**

le jour du **vege**

MARDI 8 JUIN

Taboulé cuisiné

Pavé du fromager

Haricots beurre

Pont l'Evêque

kiwi **BIO**

MERCREDI 9 JUIN

Céleri rémoulade **BIO**

Burger de veau sauce tomate
Steak de Colin sauce tomate

Semoule **BIO** et jus

Smoothie abricots pomme et madeleine longue

JEUDI 10 JUIN

Carottes râpées maison vinaigrette à l'échalote

Rôti de boeuf sauce à l'ancienne
Pavé de merlu sauce normande

Coquillettes **BIO** saveur sauce tomate

Cotentin nature

Fraises et sucre

VENDREDI 11 JUIN

Concombre et feta AOP vinaigrette au basilic

Filet de limande meunière
Poulet émincé sauce diable

Printanière de légumes

Yaourt brassé banane **BIO**

Mr Freeze

LUNDI 14 JUIN

Ceuf dur mayonnaise

Nuggets de poisson

Carottes rondelle à la ciboulette

Petit suisse aux fruits **BIO**

Pomme golden **BIO**

le jour du **vege**

MARDI 15 JUIN

Macédoine mayonnaise

Coudes (pâtes) à l'andalouse

Yaourt nature local de la ferme des 4 vents et sucre

Cocktails aux fruits

MERCREDI 16 JUIN

Carottes râpées maison vinaigrette à l'échalote

Poulet rôti au jus
Cubes de Colin sauce paëlla

Frites au four

Camembert **BIO**

Crème onctueuse au coco

JEUDI 17 JUIN

Melon charentais

Poisson frais

Jardinière de légumes

Petit moulu aux herbes

Cake aux pêches maison

VENDREDI 18 JUIN

Tartare de tomate aux herbes

Gigot d'agneau au jus
Pavé de merlu sauce armoricaine

Purée de pommes de terre maison **BIO**

Tomme noire

Fraises et sucre

Cerises

LUNDI 21 JUIN

Carottes maison

Filet de limande sauce ciboulette
Paupiette de veau marengo

Boulogour **BIO** et jus

Fromage blanc et sucre

Pêches au sirop

MARDI 22 JUIN

Salade piémontaise sans jambon

Cubes de saumon sauce tomate

Légumes à l'orientale

Emmental

Poire allongée **BIO**

MERCREDI 23 JUIN

Melon jaune

Sauté de porc sauce chasseur
Colin sauce méridionale

Printanière de légumes saveur du midi

Montboissier

Banane **BIO**

JEUDI 24 JUIN

Rillettes de saumon et toast

Pizza au fromage

Salade iceberg

Fromy

Mr Freeze

VENDREDI 25 JUIN

Pastèque

Calamars à la romaine et citron

Gratin du Sud

Yaourt aromatisé vanille **BIO**

Tarte aux abricotines fraîche

LUNDI 28 JUIN

Salade de pommes de terre à l'échalote maison

Poulet sauté sauce jabalaya
Pavé de merlu sauce beurre blanc

Haricots verts aux parfums du jardin

Yaourt aromatisé

Pêche jaune

MARDI 29 JUIN

Betterave **BIO** vinaigrette à la ciboulette

Cubes de colin sauce tomate

Tomate farcies nappées de sauce tomate

Riz **BIO** créole

Coulommiers

Nectarine Blanche

MERCREDI 30 JUIN

Tomates bio et mozzarella vinaigrette à l'échalote

Rôti de boeuf au jus
Filet de hoky sauce citron

Carottes **BIO** ciboulette

Petit suisse aux fruits **BIO**

Semoule au lait à la vanille Maison

JEUDI 1 JUILLET

Cocktail de fin d'année

Pizza fromage

Steak haché au jus
Steak haché de saumon sauce curry

Macaronis **BIO** et fromage rapé

Liégeois chocolat et madeleine longue

le jour du **vege**

VENDREDI 2 JUILLET

Salade **BIO** anglaise au cheddar vinaigrette au persil

Nuggets de blé à l'ail

Pommes smiles

Fromage blanc sauce fraise et sablé de Retz

LUNDI 5 JUILLET

Ceuf dur mayonnaise

Spaghetti bolognaise
Spaghetti saumon et fromage rapé

Petit suisse aux fruits

Donut au sucre

MARDI 6 JUILLET

Salade verte et mimolette vinaigrette échalote

Cheese burger
Fish burger

Frites et ketchup

Roulé chocolat crème anglaise et vermicelles





RE-SORTIR

À GONESSE

ARTS PLASTIQUES

HISTOIRES D'ART À GONESSE

SAMEDI
5 JUIN

11H
Cinéma
Jacques Prévert

Présentation du projet de fresque pour le quartier de la Fauconnière par l'artiste Seb Toussaint et introduction à l'histoire et aux techniques du Street Art par Patricia Clément, conférencière à la Rmn-Grand Palais.

Gratuit – Sans inscription

DU 7 AU 11 JUIN

La Fauconnière

Réalisation d'une fresque dans le quartier de la Fauconnière par l'artiste Seb Toussaint sur un mur de l'avenue Aristide Briand.



**24, 25, 26, 28,
29 ET 30 JUIN**

DE 9H30 À 12H30
OU DE 14H À 17H
Foyer Pierre de Theilley

Participez à la création de l'œuvre collective de la céramiste Magali Satgé, une sculpture gigantesque en terre pour le futur musée de Gonesse !

Renseignements et inscriptions : [historiesdart.gonesse@rmngp.fr](mailto:histoiresdart.gonesse@rmngp.fr) / 01.40.13.48.17





VENDREDI : **20H**
Cinéma
Jacques Prévert

11 JUIN

LES COMBATTANTS

Comédie - Romance - de Thomas Cailley - 1h38 - France - 2014

Entre ses potes et l'entreprise familiale, l'été d'Arnaud s'annonce tranquille...Tranquille jusqu'à sa rencontre avec Madeleine, aussi belle que cassante, bloc de muscles tendus et de prophéties catastrophiques.

« Ovationnés à Cannes, "Les Combattants" apportent un vrai nouveau souffle au cinéma français. Laissez-vous prendre dans la bourrasque. » *Le Parisien*

.....

Thomas Cailley, réalisateur du film, gagnant de nombreux prix dont le César 2015 du meilleur premier film, viendra à la rencontre des spectateurs ! Récit d'une aventure moderne à la fois drôle et tragique, le film interroge avec tendresse un futur pleins d'incertitudes pour ses 2 jeunes héros. Séance organisée en partenariat avec La Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes - Tarif unique : 3€

Réservation recommandée : cinema.publics@mairie-gonesse.fr, 01 77 80 92 91

RENCONTRE LITTÉRAIRE



SAMEDI : **10H**
Médiathèque
de Coulanges

12 JUIN

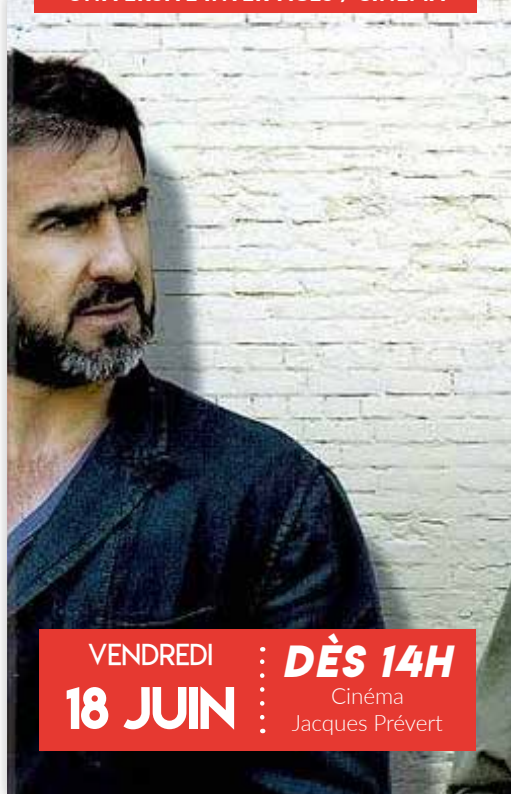
RENCONTRE D'AUTEUR AVEC BRUNO JACQUIN

Venez échanger avec Bruno Jacquin, un valdoisien auteur de polars politiques et ancien journaliste. Vous découvrirez que la politique, ses conflits d'intérêt, ses manipulations et autres manigances, garantissent un suspense haletant à ses romans inspirés de faits à peine inventés. L'auteur proposera ses ouvrages à la vente au prix de 10€.

.....

Entrée libre sur réservation au 01 34 45 97 30
mediathequesdecoulanges@mairie-gonesse.fr

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES / CINÉMA



VENDREDI : **DÈS 14H**
Cinéma
Jacques Prévert

18 JUIN

LOOKING FOR ERIC

De Ken Loach - Avec Eric Cantona, Steve Evets, Stephanie Bishop - Comédie, drame - Royaume Uni - 2009 - 1h59 - VOSTF

Eric Bishop, postier à Manchester, traverse une mauvaise passe. Sous son nez, ses deux beaux fils excellent dans des petits trafics en tous genres, sa fille lui reproche de ne pas être à la hauteur et sa vie sentimentale est un désert. Malgré la joyeuse amitié et la bonne humeur de ses collègues postiers qui font tout pour lui redonner le sourire, rien n'y fait... Un soir, Eric s'adresse à son idole qui, du poster sur le mur de sa chambre semble l'observer d'un œil malicieux. Que ferait à sa place le plus grand joueur de Manchester United ? Eric en est persuadé, le King Cantona peut l'aider à reprendre sa vie en mains...

« Ken Loach signe un film magnifique, une comédie sociale et romantique, une belle histoire d'amour et un hommage admiratif à l'immense joueur que fut " Magic Éric ". » *La Croix*

.....

Conférence de l'Université Inter-Âges sur « Nos amis, les Anglais » présentée par Emmanuel Garcia, professeur d'histoire, suivie à 16h de la tragi-comédie signée Ken Loach et portée par le grand Eric Cantona, LOOKING FOR ERIC ! Conférence : 5€ / Film 3€. En partenariat avec le CCAS de Gonesse.

Réservation recommandée : cinema.publics@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 91

FÊTE DE LA MUSIQUE

LUNDI
21 JUIN

Scènes ouvertes aux musiciens locaux

Appel à candidature

**Vous êtes musicien, chanteur,
confirmé ou amateur ?
Vous avez envie de jouer
à l'occasion de la Fête de la Musique ?**

Contacts :
Maison des Habitants – 06 87 02 10 14
Maison des arts – 01 77 80 93 04



**Découvrez prochainement
la programmation musicale complète
sur le site de la ville et les réseaux sociaux**



CINÉ-RENCONTRE

LES JOUEUSES

MERCREDI : 18H30
23 JUIN : Cinéma Jacques Prévert



LES JOUEUSES #PASLÀPOURDANSER

Documentaire - de Stéphanie Gillard - France - 2020 - 1h27

L'équipe féminine de L'Olympique Lyonnais s'est imposée au fil des années comme une des meilleures équipes de football au monde. D'entraînements en compétitions, de doutes en victoires, ce film plonge pour la première fois au cœur du quotidien de ces joueuses d'exception. Une invitation à porter un nouveau regard sur la place faite aux femmes dans le sport : un univers où les valeurs de respect et d'ouverture seront les piliers de l'évolution vers l'égalité. « Film de sport et d'efforts, "Les Joueuses" est aussi la chronique émouvante d'un instant de vie. » Positif

La réalisatrice Stéphanie Gillard viendra à la rencontre des spectateurs pour présenter son documentaire LES JOUEUSES #PASLÀPOURDANSER, plongée au cœur de l'équipe de foot féminine de l'Olympique lyonnais, une des meilleures équipes de football au monde...

Séance en partenariat avec le Racing Club de Gonesse et l'association d'insertion par le sport, Sport dans la ville

Tarif unique : 3€

Réservation recommandée :

cinema.publics@mairie-gonesse.fr, 01 77 80 92 91



ANIMATION

DU 25 JUIN
AU 4 JUL.

Place Jean Jaurès



FÊTE FORAINE

Du 25 juin au 4 juillet, la fête foraine revient. Elle sera installée place Jean Jaurès pour le plus grand plaisir des familles.

Horaires d'ouverture : vendredi 14h/23h, samedi dimanche et mercredi 14h/23h, lundi, mardi, jeudi 16h/23h et les derniers vendredi 16h/minuit, samedi 14h/minuit et dimanche 14h/22h. Tarifs : 3 à 5 euros

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DES JEUNES

La 5^{ème} édition du Festival du Court Métrage des Jeunes aura enfin lieu !

Le samedi 3 juillet 2021 à 17h, le cinéma Jacques Prévert projettera la sélection des films réalisés par les jeunes participants de 12 à 30 ans. Le public pourra voter pour son film préféré qui remportera alors le prix du Public, et le Jury du Festival remettra également son prix.

Réservation fortement recommandée :

cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr - 01 77 80 92 93

Vous avez encore jusqu'au 11 juin 2021 pour envoyer vos films de 1 à 5 min

à cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr

sur le thème « J'ai vu un autre monde ».

SAMEIDI : 17H
3 JUL. : Cinéma Jacques Prévert



Pour Gonesse, vivre l'avenir

Triangle de Gonesse : de bonnes nouvelles. En novembre 2019, malgré des succès juridiques devant les tribunaux, le Président de la République prenait une décision incompréhensible et stoppait le projet phare du Triangle de Gonesse, ouvrant ainsi une période d'incertitude.

18 mois exactement après, le vendredi 7 mai, la visite du Premier Ministre à Gonesse a rouvert l'espoir ; l'espoir d'emplois pour notre territoire, l'espoir de développement économique mais aussi d'un projet éducatif et culturel confortant la réalisation de la gare du métro automatique de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Depuis des années, et notamment depuis la décision de fin 2019, le Maire de Gonesse en première ligne, soutenus par les élus de la municipalité mais aussi par ceux des autres villes de la Communauté d'Agglomération se sont battus pour faire reconnaître la nécessité de développer le secteur appelé Triangle de Gonesse pour créer une dynamique économique créatrice d'emplois.

Il est important que le Premier Ministre ait enfin reconnu la spécificité de l'Est du Val d'Oise et des besoins de ses habitants en termes de déplacements, d'emplois, d'éducation, de santé (allègement de la dette de l'hôpital pour améliorer l'offre de soins) et de sécurité (renforcement des effectifs de police).

La confirmation de la réalisation de la ligne 17 et de la gare du Triangle de Gonesse va permettre aux habitants de notre territoire, dès 2027, de prendre le métro et d'être ainsi reliés au reste de l'IDF.

Le Premier ministre a présenté des pistes de développement sachant qu'il reste à co-construire avec l'Etat la programmation des 110 hectares urbanisés. Les mesures annoncées doivent permettre de créer un pôle d'attraction majeur au sein du Grand Paris. Ainsi il sera créé une cité scolaire internationale de 600 collégiens et 1500 lycéens avec un internat pour préparer des métiers d'avenir pour le territoire : hôtellerie, restauration... Une administration publique sera délocalisée et des activités autour de l'agriculture et de l'alimentation en circuits courts seront développées.

Ces annonces nous permettront désormais de travailler sur les autres projets : équipement culturel et/ou sportif, localisation de sièges de sociétés ou d'industries pharmaceutiques, réamorçage du projet Triango...

Rappelons que ce projet est équilibré entre progrès social et sauvegarde écologique. En effet le développement prévu sur 110 hectares s'accompagne d'une zone agricole protégée de 400 hectares.

Signalons enfin que compte tenu de la crise sanitaire, le cabinet du Premier Ministre n'avait invité à cette réunion que les Maires, Parlementaires, Présidents d'Assemblée territoriale et Directeurs de sociétés ou d'établissements publics. Ni les adjoints au Maire, ni les conseillers municipaux ou départementaux n'étaient invités. Face à l'importance des mesures annoncées il est donc bien futile qu'un élu de l'opposition se filme sur Facebook en train de pleurnicher de ne pas avoir été invité !

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

De nouveaux noms pour les écoles Avec l'ouverture en septembre de la nouvelle école de la Fauconnière qui s'appellera Marc Bloch, la municipalité a entamé une réflexion sur les noms des écoles de la ville. D'une part, des écoles maternelles et élémentaires portent le même nom, ce qui peut prêter à confusion. D'autre part, 2 maternelles sont désignées par le nom du quartier où elles se situent. De nouvelles dénominations viennent enrichir notre patrimoine scolaire : Marie Curie pour l'élémentaire Benjamin Rabier ; Pauline Kergomard pour la maternelle Marc Bloch ; Marie Pape Carpentier pour celle de La Madeleine et Anne Sylvestre pour Coulanges.

Si Anne Sylvestre est bien connue, Marie Pape Carpentier et Pauline Kergomard le sont sûrement moins. Trois femmes engagées qui ont porté une attention particulière à l'enfant et son éducation et ont défendu la place de la femme dans la société.

Qui ne connaît les « Fabulettes » d'Anne Sylvestre. Ces fables allient humour et sérieux, font appel à l'imagination des enfants, leur apprennent la tolérance ou parlent de la pollution. Elles rejoignent le côté engagé de ses chansons pour adultes.

Marie Pape Carpentier (1815-1878) et Pauline Kergomard (1838-1925) ont été des pionnières de l'éducation des jeunes enfants. La première a 18 ans quand la loi Guizot oblige les communes à créer une école primaire et des « salles d'asile » pour les enfants de 2 à 5 ans des couches populaires. Elle devient directrice de celle de La Flèche mais n'apprécie pas la méthode d'éducation trop sévère et statique. Pour elle l'éducation repose sur l'expérimentation et la leçon de choses, qui permettront d'ouvrir l'intelligence des enfants, de s'approprier le monde à travers leurs corps et leur langage. En 1845 Marie Pape Carpentier propose de renommer les salles d'asile en écoles maternelles qui doivent répondre au besoin de l'enfant de s'amuser.

On retrouve avec Pauline Kergomard la même philosophie sur l'instruction des jeunes enfants : inspectrice des salles d'asile, elle y trouve la discipline excessive et l'enseignement non adapté aux enfants : « on encombre leur esprit d'un excès de connaissances sans faire appel à leur intelligence ». Elle prône une éducation basée sur le jeu libre et les activités artistiques et sportives.

A l'heure où les rythmes scolaires font débat, où les intérêts du principal acteur – l'enfant – ne sont pas toujours pris en considération, rappeler les nombreux travaux pédagogiques laissés par ces pionnières de l'éducation du jeune enfant n'est pas sans intérêt.

Triangle de Gonesse :

Les annonces du gouvernement sur le Triangle sont satisfaisantes : confirmation de la ligne 17 et de la gare ; une cité éducative internationale. Ce projet doit être précisé, débattu avec les élus et les habitants. Il doit avoir une ambition d'excellence pour la jeunesse qui doit être consultée sur ses attentes. Cette cité doit relever du service public et assurer l'accès gratuit à tous les jeunes. Nous y serons attentifs.

Françoise Hennebelle

Agir pour Gonesse

Nous tenons tout d'abord à rendre hommage à Marie Dominique Maisonier qui a œuvré des années pour la Ville, Sincères Condoléances à sa famille.

Dans un contexte qui se veut très complexe, les élus de notre groupe se sont mobilisés pour proposer des actions judiciaires dans leurs domaines de compétences.

Dans le domaine culturel, des séances et des animations du 21ème Festival de Cinéma d'Animation du Val d'Oise se sont tenues gratuitement en ligne sur Internet. La médiathèque a accueilli la finale départementale des Petits Champions de la Lecture en format numérique. Une opération innovante, baptisée Ciné Balcons a eu lieu à la Fauconnière, cela consiste à projeter des courts métrages sur un mur d'immeuble et sur grand écran.

Dans ce même quartier, au centre socioculturel Marc Sangnier, l'Association Révons Ultras Grand a réalisé une opération en direction des familles monoparentales avec enfant. Une quarantaine de familles ont pu bénéficier de vêtements, de chaussures et de kits d'hygiène femme et enfant. Dans une atmosphère joyeuse et bienveillante, une exposition a eu lieu pour célébrer la journée des droits de la femme.

Concernant les activités sportives, les propositions sont toujours aussi variées afin de toucher l'ensemble des Gonessiens. Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées pour les "babys", nos séniors, les jeunes, le public féminin mais aussi les personnes en situation de handicap. Les présidents de différentes associations ont été aussi rencontrés pour les aider sur leurs projets à venir.

En plus des actions, nos élus ont dû répondre à des problématiques liées au contexte. En effet, beaucoup d'entre vous rencontrent des problèmes pour prendre un rendez-vous pour se faire vacciner. Le CCAS s'attelle à venir en aide notamment aux personnes les plus vulnérables afin de faciliter la prise de RDV, les déplacements et l'accompagnement. Nous tenons à remercier l'ensemble des agents du CCAS (Service maintien à domicile et Service social) qui réalise un travail formidable.

Des choix forts ont dû être faits dans les établissements scolaires, l'évolution sanitaire s'étant fortement dégradée dû à la Covid 19. Nous avons été contraints pour préserver la santé du personnel communal travaillant dans ces structures de fermer temporairement la restauration scolaire. Nous comprenons que cette décision ait été compliquée à gérer pour les familles et nous sommes conscients que le bien-être des enfants soit également notre priorité.

C'est ensemble que nous viendrons à bout de cette crise ; le vaccin nous y aidera. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'ensemble de nos agents communaux en lien avec le public doivent être prioritairement vaccinés.

Nous sommes particulièrement satisfaits de la décision prise par l'équipe municipale concernant le retour des 4 jours, nous avons été à votre écoute et nous le resterons. Comptez sur notre engagement et notre implication, pour la ville et pour les habitants.

Claude Tibi

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse

Régime sec pour les associations sportives : leurs subventions étaient au programme du dernier Conseil municipal. Alors qu'aucune association n'avait vu ses subventions municipales réduites en 2020 (année électorale) par rapport à 2019, une fois les élections passées, les budgets sont en forte baisse. Or, Gonesse est plutôt déjà dans la fourchette basse des subventions aux associations sportives versées par les villes de plus de 20 000 habitants. La baisse 2021 est d'environ 25 %, certaines associations voyant même leur subvention supprimée. Les élus de notre équipe n'ont pas souhaité voter contre les subventions proposées, car une subvention c'est toujours mieux que pas de subvention du tout. Nous avons toutefois exprimé notre inquiétude. On nous a assuré durant les débats que ces réductions avaient été décidées en concertation avec les Présidents d'associations, ce qui n'est pas exact : si les responsables associatifs ont été reçus, aucun ne nous a indiqué se réjouir des baisses imposées par la municipalité. NOUS DEMANDONS LE MAINTIEN EN 2021 DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES GONESSIENNES A LEUR NIVEAU DE 2020, ce qui les aiderait à surmonter la crise sanitaire : elles pourraient ainsi rembourser aux familles les adhésions car nous venons de vivre une quasi-année blanche ! Elles pourraient aussi investir en vue de la future saison. Nous nous battons pour faire du sport une priorité municipale.

Avec les beaux jours, on souhaite profiter des parcs et espaces de jeux de la commune. Mais les aires de jeux sont insuffisantes (il y en a moins de 10 dans toute la ville) et vite saturées. NOUS DEMANDONS QUE DES AIRES DE JEUX SUPPLEMENTAIRES SOIENT MISES A L'ETUDE, pour atteindre 1 aire de jeu pour 1 500 habitants. Nous réclamons aussi que ces espaces soient mieux entretenus : les équipements endommagés doivent être réparés, car il en va de la sécurité des enfants. Nous suggérons aussi que des balançoires soient installées partout où c'est possible. Enfin, nous demandons qu'un véritable espace de stationnement soit aménagé devant le parc de la Patte d'Oie.

Autre sujet de préoccupation : plusieurs beaux arbres ont été coupés récemment, en particulier Place du général De Gaulle, officiellement car ils étaient malades et dangereux. Or, nous avons besoin d'arbres dans notre ville. NOUS DEMANDONS QUE POUR 1 ARBRE COUPÉ, ON EN REPLANTE AU MOINS 2.

Terminons par les annonces du Premier ministre : venu à Gonesse début mai, il a affirmé que la gare du métro du triangle de Gonesse serait bien réalisée et que 110 hectares autour seraient urbanisés. Il a annoncé une cité scolaire internationale et l'installation d'un service de l'État. Ne soyons cependant pas naïfs : à 1 an d'une élection présidentielle et à quelques semaines des élections régionales et départementales, MÉFIONS-NOUS DES ANNONCES ÉLECTORALISTES. ON EST BIEN PLACÉS POUR SAVOIR A GONESSE QUE LES PROMESSES SONT RAREMENT TENUES !

Contact : pourgonesse@gmail.com
06.80.71.81.05 - FB : #pourgonesse

Cédric Sabouret

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les comptes-rendus des précédents Conseils municipaux sur le site de la ville ville-gonesse.fr

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **lundi 7 juin à 19h** et sera retransmis en direct sur le site de la ville et réseaux sociaux

Imprimé à 11 000 exemplaires Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication:** Jean-Pierre Blazy. **Directeur de la communication:** Pierre Cliquet. **Rédaction et secrétariat de rédaction:** Pierre Cliquet, Nawsheen Rumjaun **Maquette:** Marjorie Bastide, Lralia Sall **Photos:** Ville de Gonesse, Graziella Rullon

Photogravure et imprimerie: RPG.

Administration: Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 22 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

EN LIGNE

www.ville-gonesse.fr

[@villedeGonesse](https://www.facebook.com/villedeGonesse)

[@villedegonesse](https://www.instagram.com/villedegonesse)

[YouTube Ville de Gonesse](https://www.youtube.com/Ville%20de%20Gonesse)

CONTACTS

Accueil de l'Hôtel de ville :

01 34 45 11 11

Direction de l'Aménagement Urbain :

01 34 45 19 52

Police municipale :

01 30 11 89 89

HORAIRES

Pendant la durée du couvre-feu, les horaires de l'Hôtel de ville s'adaptent :

66 rue de Paris

Lundi et mardi 14h-19h

Mercredi et jeudi 9h-12h30

et 14h-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h-19h

Pôle population

Éducation et Solidarité

1 avenue Pierre Salvi

Lundi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30

Jeudi 13h30-17h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-12h

Cimetière

rue du Thilly

de 8h à 17h du lundi au vendredi

de 9h à 19h le samedi, dimanche et les jours fériés

Déchèterie :

17 rue Gay Lussac

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi 9h-8h30

Dimanche 9h-13h

Prochaine date

de ramassage

des déchets verts

lundis 7, 14, 21, 28 juin

DES VACCINS POUR LES GONESSIENS !



La ville de Gonesse ouvre un
**CENTRE DE
VACCINATION**
à la salle Jacques Brel

Les 12 et 13 juin

**Première injection
uniquement
pour les personnes
éligibles à la
vaccination**



Prise de RDV sur Doctolib.fr :
centre de vaccination COVID19 - mairie de Gonesse
ou au 01 75 41 62 20

ars
Agence Régionale de Santé

Ville de **G**onesse